

Politique agricole commune : à quoi doit-on s'attendre?
Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre
27/03/18, Ferme du Reposoir, Kain

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à la Ferme du Reposoir pour cette 12^{ème} édition des Rencontres Agricoles. Avant toutes choses, qu'il me soit permis de vous remercier d'avoir répondu positivement à notre invitation.

La Commission européenne a présenté le 29 novembre dernier sa communication sur l'avenir de la PAC après 2020 intitulée « L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – pour une politique agricole commune flexible, juste et durable ». L'objectif affirmé étant d'apporter un réel soutien aux agriculteurs et promouvoir le développement durable de l'agriculture de l'Union européenne.

Pour ce faire, la Commission souhaite une simplification des règles et l'adoption d'une approche plus flexible. Concrètement, l'initiative consiste à renforcer les compétences des États membres en matière de choix et de modalités d'affectation des ressources de la PAC afin d'atteindre des objectifs communs ambitieux dans les domaines de l'environnement, de la lutte contre le changement climatique et de la durabilité.

Toutefois, tenant compte du contexte financier particulier, notamment avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union qui verra disparaître l'une des principales contributions nationales au budget européen, il paraît difficilement envisageable pour les autorités européennes de maintenir la préservation de l'actuel budget de la PAC qui représente 38 % du total. Or, avec une contribution en baisse, se pose la question de savoir si cette nouvelle PAC pourra atteindre ses objectifs annoncés.

Si j'ai choisi de consacrer cette rencontre à l'avenir de la PAC au-delà de 2020, un sujet qui, je le sais, vous touche particulièrement en tant qu'éleveurs et agriculteurs, c'est évidemment pour vous aider à mieux cerner les modifications qu'elle pourrait entraîner mais surtout, j'insiste, pour vous permettre de vous exprimer par rapport à vos préoccupations légitimes.

A cet égard, nous avons décidé d'inviter des interlocuteurs de choix afin qu'ils puissent répondre de manière complète et éclairée à vos interrogations. Ces intervenants, que je remercie grandement de bien vouloir nous consacrer un peu de leur précieux temps sont, dans l'ordre de prise de parole :

Marc Tarabella, député européen et membre de la commission agriculture et de la commission de la protection du consommateur. Marc est un homme de terrain réputé pour sa maîtrise des dossiers qui s'investit au quotidien pour la défense de la ruralité et de l'agriculture.

Ensuite, Alain Masure, directeur du service études de la Fédération Wallonne de l'Agriculture qui est notamment spécialiste des aspects réglementaires ayant trait au lait et aux grandes cultures.

Et enfin Gwenaëlle Martin qui est responsable des dossiers politiques en lien avec l'élevage au sein de la Fédération Unie des Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs.

Les présentations étant faites, il ne me reste plus qu'à passer la parole à Marc, sans manquer de vous préciser que ceux qui le souhaitent pourront prolonger les discussions autour du verre de la convivialité, lequel vous est offert une fois de plus par Crelan que je tiens à remercier, tout comme Francis Wlomainck, pour le rôle qu'il a joué dans l'organisation de cet événement.

Merci de votre attention.